

ECLAIRAGE : LA GUERRE DES RÉSEAUX

Publié le 21/04/2015



Le travail en réseau n'est pas l'apanage des trafiquants d'êtres humains, bien que ces dernières années ceux-ci soient de plus en plus souvent des particuliers isolés. Les associations aussi unissent leurs forces pour lutter contre ce phénomène.

« La traite des êtres humains est un fléau peu connu, mais qui existe sous de nombreuses formes : l'exploitation sexuelle, le mariage forcé, la servitude domestique, le travail forcé dans le bâtiment, la restauration ou l'agriculture, la mendicité forcée, l'incitation au vol ou à commettre des délits pour le compte d'une tierce personne, etc. », énumère Geneviève Colas, en charge de la lutte contre la traite des êtres humains pour le Secours Catholique-Caritas France.

Geneviève Colas coordonne, depuis sa création en 2007, le **collectif Ensemble contre la traite des êtres humains**(<http://contrelatraite.org/>) qui réunit 23 associations françaises. « C'est indéniablement en réseau qu'il faut agir pour affronter les mécanismes de la traite », déclare-t-elle, observant que les trafiquants agissent de la même façon.

Le collectif a les objectifs suivants : promouvoir une vision globale de ce phénomène, mettre en commun l'expérience des acteurs de la lutte contre la traite des êtres humains, établir des partenariats, sensibiliser le grand public, effectuer une veille sur les textes nationaux tels que le **plan d'action national de lutte contre la traite des êtres humains**(http://ec.europa.eu/anti-trafficking/sites/antitrafficking/files/fr_plan_daction_national_contre_la_traite_des_etres_humains.pdf) et les textes internationaux.

L'**organisation internationale contre l'esclavage moderne**(<http://www.oicem.org/>) (OICEM), située à Marseille, est l'une des associations du collectif. Sa responsable, Nagham Hriech, salue l'efficacité de ce travail en commun. « L'esclavage a été aboli en France. Néanmoins c'est une pratique qui, selon moi, n'a jamais cessé d'exister », estime-t-elle. Nagham Hriech assure également le suivi psychologique des victimes reçues par l'OICEM.

« Le travail du collectif permet d'alerter le grand public et les pouvoirs publics sur ce fléau. L'**infraction d'esclavage**(<http://www.franceinfo.fr/actu/justice/article/esclavage-un-nouveau-crime-dans-le-code-penal-270763>) a d'ailleurs été réintroduite dans le Code pénal en 2013. Le collectif a également permis de prendre en compte d'autres formes de traite des êtres humains et qui sont souvent les plus choquantes, comme l'exploitation sexuelle. L'accent a été mis aussi sur le travail forcé : travailler 15 heures par jour pour s'occuper des enfants de l'employeur, faire le ménage, dormir sur une paille, ne pas pouvoir se laver tous les jours, ne pas manger à sa faim, etc. C'est un mode de soumission qui paraît moins violent que la prostitution forcée, mais cela reste de l'exploitation ! »

RÉSEAUX INTERNATIONAUX

Ce travail en réseau, le Secours Catholique-Caritas France le mène également au niveau mondial en tant que membre du groupe de pilotage du réseau d'organisations chrétiennes contre la traite des êtres humains, **Coatnet**(<http://www.caritas.org/fr/resources/Coatnet/Coatnet.html>).

Parmi celles-ci, on retrouve également des partenaires que le Secours Catholique soutient depuis dix ans pour la mise en œuvre de leurs projets de lutte contre la traite dans leur pays, telles les Caritas du **Kosovo**, d'**Albanie**(<http://caritalbania.org/>), de **Bosnie-Herzégovine**(<http://www.caritas.ba/>).

Dans ce dernier pays, par exemple, la Caritas locale fait de la prévention auprès de la population afin de l'avertir des risques de traite. Elle possède également un centre d'accueil des victimes et les aide à se réinsérer dans la société. « *Notre programme s'aligne sur le plan d'action national de lutte contre la traite des êtres humains du gouvernement* », précise Ivana Kozina, en charge de cette question pour l'association. « *Nous travaillons également, entre autres, avec les institutions pour renforcer les normes minimales relatives à la protection des victimes.* »

Pour s'opposer aux agissements des trafiquants, les partenaires du Secours Catholique-Caritas France dans la région ont lancé en janvier 2014 le **projet euro-méditerranéen de lutte contre la traite des êtres humains**. « *L'objectif de ce projet est d'améliorer notre savoir-faire en mettant en commun nos pratiques respectives et de développer un plaidoyer dans chaque pays et au niveau européen* », explique Ariela Mitri de Caritas Albanie, coordinatrice du projet. « *Cette collaboration a permis la création d'un vaste réseau composé de Caritas mais aussi d'autres associations et d'institutions publiques dans chaque pays.* » Un atout de plus pour la lutte contre la traite des êtres humains.

Clémence Véran-Richard

Crédits photos: © Christophe Hargoues:Secours Catholique